



Appel à Compétence : [CEA CESTA](#)

" Innovations et nouvelles solutions aéronautiques et spatiales "

Cahier des Charges

1. Introduction

Dans le cadre de son plan d'orientation technologique, **les besoins en innovations et nouvelles solutions aéronautiques et spatiales** pour les domaines d'application du [CEA CESTA](#) se révèlent être un enjeu essentiel, qu'il s'agisse de ruptures technologiques ou d'innovation d'usage. Les trois domaines prioritaires identifiés portent sur :

- Le design de composants / d'équipements résistants aux environnements sévères externes,
- La conception, réalisation et application innovante de Systèmes Micro-Mécanique,
- Les solutions de Senseurs et d'Antennes embarqués.

C'est dans ce contexte que le [CEA CESTA](#), avec le soutien du Pôle Aerospace Valley, lance un **Appel A Compétence** visant à accompagner l'émergence de Briques Technologiques d'intérêt pour ses Programmes.

2. Eligibilité

Cet AAC s'adresse en priorité aux Startups, PME et aux ETIs qui possèdent des unités d'étude et de développement spécialisées sur les domaines ciblés.

Les entreprises candidates doivent avoir leur site en France et justifieront de leur chaîne de sous-traitance éventuelle, ainsi que de leur chaîne d'approvisionnement. Elles doivent être à jour de leurs obligations fiscales et sociales et en conformité avec la réglementation du travail.

La candidature à au moins un des trois domaines prioritaires ciblés satisfait l'éligibilité.



3. Objectifs

L'objectif de cet AAP vise à identifier pour le CEA CESTA de nouvelles technologies et/ou de nouveaux partenaires potentiels issus de l'Ecosystème Aerospace Valley auquel il adhère. Durant tout le processus d'évaluation, le CEA CESTA identifiera les briques technologiques et les partenariats qu'il souhaite développer.

Les candidats pré-sélectionnés sur dossier seront invités à présenter leurs innovations à un panel de représentants du CEA CESTA d'une dizaine de personnes courant janvier 2024.

Les candidatures les plus innovantes seront soutenues par le CEA CESTA et se verront accompagnées par le pôle dans leur parcours de recherche de financement pour leur montée en maturité.

Il n'est pas à exclure que le CEA CESTA finance et accompagne techniquement certains travaux de développement permettant la caractérisation des performances atteintes et/ou accessibles.

4. Calendrier

Le planning d'exécution de l'AAC est le suivant :

- **17/10/2023** : Publication de l'Appel par le Pôle aux membres des Collèges 2 et 1.
- **30/11/2023 - 17h** : Clôture des dépôts des dossiers de candidature
- **15/12/2023** : Annonce des candidatures retenues pour la session de Pitch
- **18/01/2024** : Session de Pitch

Sur sollicitation par mail sur l'adresse générique précisée ci-après, une session d'information pourra être organisée avant la clôture du Dépôt des candidatures. Elle vise à permettre aux répondants de recadrer leurs propositions avant de se positionner officiellement sur l'AAC.

5. Contenu des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront être soumis au format du dossier type figurant en annexe.



6. Sélection des dossiers

Les dossiers seront sélectionnés par un Jury composé de représentants du CEA CESTA, assistés des pilotes de l'Ecosystème d'Excellence SEC (Systèmes Embarqués Communicants)

Les membres du jury s'engageront à respecter la stricte confidentialité des projets et à déclarer tout conflit d'intérêt.

Quelques critères ont été définis pour sélectionner les candidats qui seront retenus pour les pitches :

1. La pertinence par rapport aux thématiques de l'AAC,
2. Le caractère innovant des briques technologiques présentées,
3. La capacité à porter la montée en maturité de l'innovation, capacité à porter l'industrialisation, à devenir fournisseur pérenne d'équipements libres de contrainte d'exportation pour l'industrie aéronautique et/ou spatiale française, ou à trouver un partenaire industriel en mesure d'assurer ces prestations,
4. La qualité du dossier (justification des données présentées, maturité/expérience dans le domaine) et respect du formalisme demandé / complétude.

Nota : en cas de pluralité, une sélection parmi les sujets proposés pourra être faite pour le pitch

7. Modalités de dépôt

Les dossiers de candidature sont à transmettre en version dématérialisée à l'adresse mail suivante : AAC-Cesta@aerospace-valley.com

8. Communication

Les candidats s'engagent à fournir une description non confidentielle de leur innovation (telle que mentionnée dans le dossier type en annexe).

Au-delà de l'Appel à Compétence diffusé sur le site du pôle Aerospace Valley et transmis aux membres des collèges 1 et 2, il n'y aura pas de communication sur le contenu des dossiers reçus.

Le pôle Aerospace Valley communiquera à la clôture de l'Appel, la liste des membres retenus pour participer à la session de pitch de l'AAC.

Pour plus d'informations sur les missions du CEA-CESTA concernées, consulter la fiche

« Fiche CESTA - 2023 Missions AAC »